

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 17 février 2021

N° 27

Objet : Travaux d'amélioration
des chaudières et circuits de
chauffage des bâtiments de
l'agglomération
Modification du plan de
financement

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de février à dix-sept
heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes
Agglomération, régulièrement convoqué le 9 du mois de février
2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous
la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : CROZALS Florent

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis (jusqu'au rapport n° 21), BARDIN Chantal, BAUDOUX Marie Anne (excepté aux rapports n° 8, 23, 24, 25), BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (aux rapports n° 2, 3, 4, 5), ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian (jusqu'au rapport n° 18), ISOARDI Delphine, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MAGAUD Nathalie, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard (jusqu'au rapport n° 23), PAUL Gilles (à partir du rapport n° 3), PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, TEYSSIER Bernard (excepté au rapport n° 2), THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René (excepté au rapport n° 10), VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
JOUVES Marc a donné pouvoir à YAHIAOUI Karim (jusqu'au rapport n° 18)
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

CHALVET Gilles a donné pouvoir à MAGAUD Nathalie
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine (à partir du rapport n° 19)
PARIS Mireille a donné pouvoir à MOULARD Damien
PAUL Gérard a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 25)
SEGOND Claude a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à KUHN Francis
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à PEREIRA Georges

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre
AUZET Éric
AUZET Guy
BASSET Françoise
BOURJAC Jean Marie
COMTE Jean Paul

FLORES Sylvain
REBOUL Childéric
PIERI Bernard
PIERRISNARD Jacqueline
POSTEL Chrystelle
SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2021

Application acquise à la préfecture

99_DE-004-280067437-20210217-27_17022021

Madame Sandrine COSSERAT, rapporteur, expose ce qui suit :

Lors de notre conseil d'agglomération du 15 octobre 2020, nous avions approuvé à l'unanimité un projet d'investissement visant à améliorer les chaudières et circuits de chauffage de huit bâtiments de Provence Alpes Agglomération et la sollicitation de la DSIL afin de financer ces travaux à hauteur de 80%.

En effet, notre communauté d'agglomération possède encore sept chaudières relativement anciennes et consommant à l'année 30 000 litres de fioul. Le fioul est l'un des modes de chauffage les plus polluants : il émet 300 grammes de CO2 par kilowattheure d'énergie générée, contre 274 grammes pour le propane et 234 grammes pour le gaz, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

En parallèle, certaines de nos chaudières gaz sont aussi vieillissantes et leur renouvellement est nécessaire dans un objectif de réduction de notre consommation énergétique.

De plus ce projet était en parfait accord avec notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté le 28 février 2020 et visant, entre autres, à diminuer les besoins énergétiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre collectivité. L'action numéro 22 « *Mettre en place un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine de PAA* » prévoit notamment la rénovation des chaudières pour six bâtiments et la mise à niveau pour vingt autres.

Notre projet prévoyait :

- Le raccordement de quatre bâtiments de l'agglomération utilisant aujourd'hui du fioul au réseau de gaz (Abattoir de Digne-les-Bains, École des Beaux-Arts IDBL, Château des Sièyes sur Digne-les-Bains et Ferme de Font Robert sur Château-Arnoux-Saint-Auban).
- L'extension en partie privative du réseau des bâtiments mentionnés ci-dessus.
- Le remplacement de la chaudière gaz du Conservatoire de Digne-les-Bains par deux chaudières murales à condensation et extension du chauffage à certaines pièces pour suppression de radiateurs électriques.
- Le remplacement de la chaudière fioul à la Ferme de Font Robert par une chaudière au gaz de ville.
- Le remplacement de la chaudière fioul à l'École des Beaux-Arts IDBL par une chaudière au gaz de ville.
- La réfection totale de la chaudière fioul du Musée Promenade et de son atelier qui ne sont pas raccordables au gaz de ville.
- Le remplacement de la chaudière fioul du Château des Sièyes par une chaudière au gaz de ville.
- Le remplacement de la chaudière fioul de l'abattoir de Digne-les-Bains par une chaudière au gaz de ville pour le chauffage du bureau et du logement ainsi que pour la production d'eau chaude sanitaire.
- La réfection totale de la chaudière gaz de Diniapolis.
- Le remplacement de la chaudière fioul du pôle de proximité de Seyne par une solution par une solution par pompe à chaleur.

Le coût total de cette opération était estimé à 414 288 € HT.

Après instruction de notre projet par les services de l'État (Préfecture et Direction départementale des territoires), il apparaît qu'il serait opportun :

- d'abandonner la solution fioul pour le Musée Promenade au bénéfice d'une solution moins polluante en accord avec notre PCAET ;

REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2021

Application systée e-legalisir.com

99_DE-004-200067437-20210217-27_17022021

- de mixer la demande de financement entre la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

L'autofinancement à mobiliser par notre agglomération resterait inchangé.

Il vous est demandé :

- D'approuver la modification du projet à savoir le remplacement de la chaudière fioul prévue pour le Musée Promenade par une solution moins polluante ;
- D'approuver ainsi qu'il suit le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération :

Dépenses H.T.....	414 288 €
Recettes H.T.....	414 288 €
Dont :	
- Subvention État DETR (40 %).....	165 715,20 €
- Subvention État DSIL (40 %).....	165 715,20 €
- Autofinancement PAA (20 %).....	82 857,60 €

- D'autoriser Madame la Présidente à solliciter les subventions auprès des services de l'Etat et à signer tous les documents afférents.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
 Après en avoir délibéré et procédé au vote
 Approuve les propositions présentées
 A l'unanimité
 Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
 La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2021

<http://www.sedis.senat.fr>

99_DE-091-200067437-20210217-27_17022021

